

LE SÉNAT

Le mercredi 1^{er} juin 1988

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

PROJET DE LOI SUR LE CONTRÔLE DES PRODUITS DU TABAC

1^{re} LECTURE

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message, accompagné du projet de loi C-51, tendant à interdire la publicité en faveur des produits du tabac, à réglementer leur étiquetage et à prévoir certaines mesures de contrôle.

(Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Doody, la 2^e lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour du mardi 7 juin 1988.)

[Français]

PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ DES NON-FUMEURS

1^{re} LECTURE

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message accompagné du projet de loi C-204, Loi régissant l'usage du tabac dans les lieux de travail fédéraux et les véhicules de transport en commun et modifiant la Loi sur les produits dangereux en ce qui concerne la publicité des cigarettes.

(Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

Son Honneur le Président: Quand lirons-nous ce projet de loi pour la deuxième fois, honorables sénateurs?

(Sur la motion du sénateur Haidasz, la 2^e lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour du mardi 7 juin 1988.)

[Traduction]

«QUELQUES-UNS DE MES MEILLEURS AMIS NE ME RESSEMBLAIENT PAS»

AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, je donne avis que mardi prochain, le 7 juin 1988, j'attirerai l'attention du Sénat sur la question «quelques-uns de mes meilleurs amis ne me ressemblaient pas».

LES MÉTHODES ARTIFICIELLES DE PROCRÉATION

LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UNE COMMISSION ROYALE—AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Mira Spivak: Honorables sénateurs, je donne avis que jeudi prochain, le 9 juin 1988, j'attirerai l'attention du

Sénat sur la nécessité de créer une Commission royale sur les méthodes artificielles de procréation.

PÉRIODE DES QUESTIONS

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

LA RÉGION SUD DE L'ÎLE MORESBY—L'ÉTABLISSEMENT D'UN PARC NATIONAL—LA RUPTURE DES NÉGOCIATIONS

L'honorable Len Marchand: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat.

Je suis fort préoccupé par les nouvelles selon lesquelles les négociations concernant l'établissement d'un parc dans la région sud de l'île Moresby auraient été rompues. Le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il nous éclairer sur les véritables raisons qui ont causé cet échec des pourparlers?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je ne suis pas certain de pouvoir ajouter quoi que ce soit à ce que mon collègue sait déjà.

Le premier ministre et son homologue de la Colombie-Britannique ont signé en juillet dernier un protocole d'entente dans lequel le gouvernement fédéral s'engageait à verser 106 millions de dollars pour la création d'un parc national dans la région sud de l'île Moresby et à prévoir notamment un programme de développement régional de 50 millions de dollars pour les îles de la Reine-Charlotte. A l'heure actuelle, le gouvernement provincial hésite, semble-t-il, à donner suite au projet en question. Comme M. Mazankowski l'a déclaré récemment, ce gouvernement est revenu sur sa première décision et les deux gouvernements tentent de régler la question.

Le sénateur Marchand: Des pourparlers ont-ils lieu à l'heure actuelle? A titre de ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales, le leader du gouvernement au Sénat y participe-t-il?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, comme dans le cas de bien d'autres dossiers fédéraux-provinciaux, je ne mène pas les discussions en question personnellement, mais je sais que dans les dernières 24 heures, il y a eu des contacts entre les représentants du gouvernement fédéral et ceux du gouvernement provincial et que les discussions se poursuivent.

Le sénateur Marchand: Étant donné que je m'intéresse particulièrement à ce sujet, le ministre aurait-il la bonté de m'envoyer, à un moment donné, une note sur toutes les questions concernées, afin de me préciser où on en est dans le cas de chacune? J'espère que tous les efforts voulus sont déployés, afin de faire de cette merveilleuse région un joyau du patrimoine mondial d'une façon satisfaisante pour les Haïdas. Leurs préoccupations sont de la plus haute importance pour moi et pour tous les Canadiens.

Le sénateur Murray: Je vais faire ce que mon honorable collègue me demande. Pour ce qui est des Haïdas, il n'est pas